

édito

Chères Meulanaises, Chers Meulanais,

Les contraintes qui pèsent sur les communes sont de plus en plus lourdes, c'est une réalité :

- des contraintes d'ordre budgétaire avec un désengagement constant de l'État depuis le quinquennat de François Hollande qui s'est poursuivi avec celui d'Emmanuel Macron,
- des contraintes d'ordre réglementaire liées à l'exercice de certaines compétences, comme les taux d'encadrement obligatoires en crèche ou centre de loisirs,
- des contraintes d'ordre statutaire, les règles encadrant la fonction publique territoriale étant les mêmes que celles de la fonction publique d'État.

L'équation impossible, baisse des recettes et augmentation mécanique des dépenses, doit quoi qu'il en soit être résolue aujourd'hui par les Maires qui ont l'obligation de présenter annuellement un budget en équilibre. À Meulan, cette difficulté était considérablement aggravée par un état des finances communales très dégradé en 2014. Depuis 5 ans, la Municipalité s'efforce de rechercher systématiquement des financements pour tous ses projets et des leviers d'économie pour son fonctionnement, tout en poursuivant la réduction de son endettement.

À côté de ces contraintes financières, des moyens d'action de plus en plus faibles, dus aux différentes réformes qui ont touché les collectivités territoriales ces dernières années et qui ont conduit, dans le cas de Meulan, à la perte de compétences de proximité transférées à la CU GPS&O : la voirie, la propreté, la gestion des déchets, l'éclairage public, l'eau et l'assainissement, l'urbanisme...

Là aussi, la difficulté pour le Maire est de pouvoir répondre aux demandes des habitants, car il reste leur premier interlocuteur, alors qu'il n'exerce plus ces compétences.



Cécile
ZAMMIT-POPESCU

Le Maire

Vice-président de la CU GPS&O
Conseiller départemental des Yvelines

L'actu

Un nouveau souffle pour Meulan-en-Yvelines

À l'image de très nombreux centres-villes dans toutes les régions de France, celui de Meulan-en-Yvelines est en souffrance. Or le commerce est une activité entièrement privée qui laisse peu de possibilité d'intervention pour la commune. Pourtant, depuis 2014, la Municipalité travaille sur l'amélioration du cadre de vie, l'accompagnement de projets immobiliers, la promotion de l'activité commerçante et le développement des animations afin de renforcer l'attractivité du centre commerçant. Ne remplissant pas les conditions d'éligibilité au dispositif "Action Cœur de Ville", la Ville a entamé des discussions avec les différents partenaires de cet outil et a abouti à un accord lui permettant d'intégrer par avenant la convention des Mureaux. Elle rejoint ainsi les 222 communes déjà retenues et sera la plus petite d'Île-de-France à en bénéficier.



Parking
de l'Aubette p. 3

Cantine
municipale p. 7

Résultats
élections p. 14

Qu'est-ce que c'est ?

Ce dispositif est un programme de soutien de l'État aux communes en partenariat avec une multitude d'acteurs (la Caisse des Dépôts, l'Agence Nationale de l'Habitat, Action logement, le Département, l'intercommunalité...) dont l'objectif principal est la revitalisation des centres-villes. Il vise à accompagner les collectivités territoriales dans leur projet de territoire en mobilisant les crédits des partenaires financiers. Pour cela, cinq milliards d'euros sur cinq ans ont été mis sur la table pour toutes les communes lauréates.

Cette convention reprend des actions déjà engagées par la Ville et intègre les projets à venir autour de 5 axes prédéfinis :

- De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'habitat en centre-ville
- Favoriser un développement économique et commercial équilibré
- Développer l'accessibilité, la mobilité et les connexions
- Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine
- Fournir l'accès aux équipements, services publics, à l'offre culturelle et de loisirs.

Et à Meulan ?

Parmi les projets en cours et à venir :

- Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat - étude pré-opérationnelle à la réalisation de l'OPAH - RU concernant l'amélioration de l'habitat sur le périmètre centre-ville / Ile du Fort
- Traitement de l'habitat insalubre et indigne. Mise en place d'un permis de louer
- Intergénération : accueil ou maintien des populations de plus de 65 ans et des familles autour des structures petite enfance, périscolaire et jeunesse : analyse des besoins de diversification sociale du centre-ville, projet de résidence seniors (en cours de réalisation)
- Recensement des typologies de logements dont l'offre n'est pas suffisante sur le territoire (logements libres, intermédiaires, accession à prix maîtrisés...)
- Dynamisation du commerce de détail du centre-ville, maintien d'une offre variée (marketing territorial). Préservation de l'activité économique dans le centre-ville et identification des freins au développement des activités commerciales ou artisanales. Encouragement de l'animation commerciale en partenariat avec la Ville et en complémentarité des animations municipales favorisant le commerce. Dynamisation des marchés de plein vent
- Positionnement de Meulan-en-Yvelines et plus largement du territoire en centralité avec les territoires ruraux de la rive droite de la Seine et le Parc National Régional du Vexin puis en complémentarité avec les pôles économiques de la rive gauche. Renforcement de la signalétique commerciale en entrées de ville et aux abords des commerces de centre-ville
- Étude sur le rabattement vers les gares (ligne J rive droite et RER E prévue pour 2024 rive gauche)
- Étude de circulation : liaisons Nord/Sud (circulation Vexin + liaison A13-A15) et Est/Ouest (rabattement rive droite) en direction ou en provenance des Mureaux
- Étude de stationnement : liaisons avec la gare Eole tout en maintenant une offre résidents et commerces sur le centre-ville
- Liaisons douces et stationnement vélos
- Actualisation de l'étude sur la réhabilitation de l'église Saint Nicolas et mise en œuvre opérationnelle
- Développement d'espaces publics conviviaux et connectés
- Aménagement des berges de Seine avec des équipements de loisirs et sportifs (en cours)
- Développement de la dématérialisation et du numérique pour l'accès aux services publics
- Accès au langage informatique avec le développement de la robotique dans les écoles et de la formation en direction des seniors
- Achèvement des programmes d'accessibilité dans les équipements publics
- Accès pour tous à l'offre sportive et culturelle. ■

Sujets de réflexion communs aux deux villes, Meulan-en-Yvelines et Les Mureaux

Les deux communes ont identifié des sujets communs, portés par la Communauté Urbaine GPS&O. Il s'agit notamment des problématiques liées aux déplacements et au stationnement. En effet, le pont Rhin et Danube qui relie les deux villes et qui permet de connecter l'A15 et l'A13 (en raison du non-achèvement de l'A104) est totalement saturé aux heures de pointe. Ce phénomène a des conséquences importantes sur la qualité du cadre de vie des habitants, le fonctionnement du commerce, les déplacements et le stationnement en centre-ville.

Dans ce contexte, GPS&O a d'ores et déjà lancé une étude sur les circulations qui intègre le territoire des deux villes et une étude sur le stationnement qui prend en compte les centres-villes des deux communes.

De plus, l'étude de programmation urbaine lancée par la Ville des Mureaux au titre de la phase d'initialisation de projet "Action Cœur de Ville" prendra également en compte les problématiques qui concernent le centre-ville de Meulan-en-Yvelines, notamment en termes de commerces.

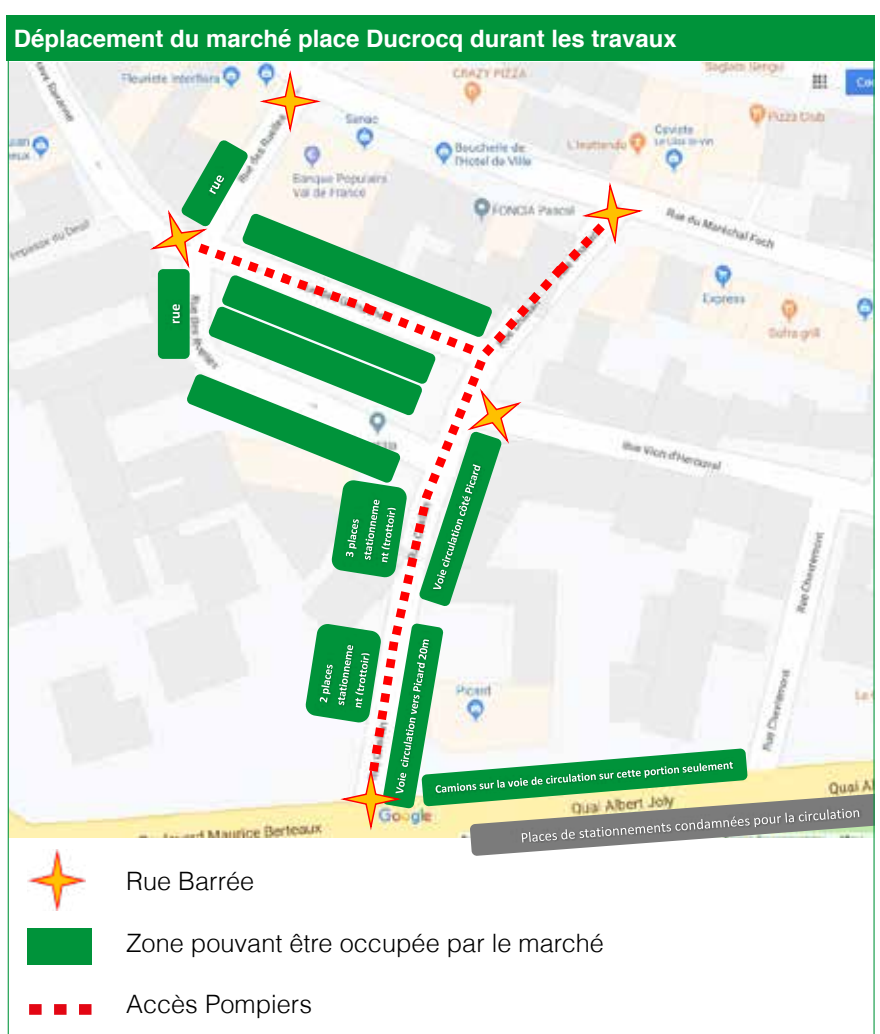
Enfin, la définition des périmètres d'Opération de Revitalisation Territoriale (ORT) sera réalisée par le prestataire de l'étude de programmation, en étroite collaboration avec les deux villes. ■

Parking de l'Aubette en travaux du 1^{er} juillet au 23 août



Les travaux d'assainissement portés par la Communauté Urbaine Grand Paris Seine & Oise impactent la place de l'Aubette depuis plusieurs mois. Une nouvelle phase va s'ouvrir cet été avec le changement des tuyaux allant de la station de relevage, traversant tout le parking du quai Albert Joly, jusqu'à la place Brigitte Gros.

- Du 1^{er} juillet au 23 août : circulation difficile en centre-ville. Le passage entre la place Brigitte Gros et le pont aux Perches sera fermé. Une signalétique de déviation sera mise en place (plan de circulation).
- Du 1^{er} juillet au 23 août : déplacement du marché sur la place Ducrocq. Les règles de stationnement et de circulation habituellement appliquées au parking du marché seront transposées sur la place Ducrocq, la rue Challan, la rue des Ruelles, la rue des Gamaches. Ainsi, le stationnement et la circulation seront interdits du dimanche soir 20h au lundi 15h puis du jeudi soir 20h au vendredi 15h. Le temps du marché, une double file sera utilisée par les exposants le long du trottoir du quai Albert Joly, de la rue Challan jusqu'à la rue Chèvremont (plan déplacement du marché).



Travaux

Depuis le 1^{er} janvier 2016, la Communauté Urbaine est seule compétente sur la voirie. Sous l'impulsion de la Ville de Meulan-en-Yvelines, dans le cadre de l'élaboration de la programmation annuelle d'investissement, plusieurs réalisations ont vu le jour :

- Ouverture du parking des Acacias : création d'une sortie alternative (uniquement sortie) du quartier afin d'éviter aux habitants de devoir retraverser tout le quartier pour reprendre la D922. Objectif double : diviser le flux de circulation de véhicules qui transitent par l'allée des Violettes (avec la mise en sens unique montant au début de l'allée des Acacias) et désenclaver le grand parking très largement sous-utilisé pour désengorger un stationnement souvent anarchique aux alentours.



- Aménagement et sécurisation devant le nouveau collège Mercier Saint-Paul avec la création d'un plateau surélevé rue des Annonciades et des feux piétons pour faciliter la traversée.



- Réfection de chaussée rue Traversière, rue des Roses et rue Auguste Renoir.
- Réfection des trottoirs quai Albert Joly.



- Achèvement de la réhabilitation du mur de soutènement quai Albert Joly.



Outre ces aménagements de voirie, la Ville de Meulan-en-Yvelines participe également à l'amélioration du cadre de vie sur ses espaces :

- Réalisation d'un enclos pour les poubelles du marché place de l'Aubette avec habillage aux couleurs de la Ville.



- Pose d'un auvent à l'école Valéry.



- Installation de bacs potagers à l'école maternelle Paradis.
- Désamiantage puis démolition de l'ancien local des Restos du Cœur non réhabilitable. La dalle est laissée libre, avec accès à l'eau et l'électricité, à disposition de l'association.
- Démolition de l'ancien abri vélos à proximité de la gare de Thun, l'espace sera totalement réaménagé avec des plantations.



Nettoyage de la Seine

Vous avez sûrement pu constater un amas de branchages et débris en amont et en aval du Pont aux Perches et cela durant plusieurs mois. Seules les Voies Navigables de France ont la compétence pour intervenir et elles ne le font qu'en période estivale, les risques de crue de la Seine étant plus faibles. L'évacuation des déchets a eu lieu début juin.

Plantation pédagogique

Pour la quatrième année consécutive, le service municipal des Espaces verts poursuit une action pédagogique avec les enfants des écoles primaires dans la coulée verte : la plantation de jeunes arbres en présence de Véronique Kersten, Adjoint au Maire délégué aux Affaires scolaires, et des professionnels des Services techniques.



Ci-dessus 1^{ère} plantation en 2016 puis 4 ans plus tard ci-dessous avec la poursuite de cette action pédagogique.

Stop aux déjections canines !



Meulan-en-Yvelines offre des espaces publics agréables pour les balades et particulièrement lorsque l'on promène son chien. Mais les déjections canines, lorsqu'elles sont dans la rue, les espaces enherbés, les parcs ou les trottoirs sont un vrai cauchemar pour les autres usagers de ces espaces. Prenez le bon réflexe et ramassez-les. La Ville installe actuellement des "Toutounet" : 38 distributeurs de sacs à déjections canines, dont 9 avec corbeille, sont à votre disposition, faites-en bon usage.

PLUi : enquête publique

Comme les élus et les grands acteurs publics, les habitants ont aussi voix au chapitre dans le cadre de l'élaboration du PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal). L'enquête publique doit permettre à chacun de prendre connaissance du contenu du dossier et d'exprimer son avis. Le dossier de PLUi est consultable en ligne à tout moment ou en version papier à la Mairie de Meulan-en-Yvelines, du 5 juin au 17 juillet 2019. Différents moyens sont mis à la disposition de tous pour faire connaître son avis (registre en ligne ou papier dans les 73 communes, courrier électronique ou postal...).

- Pour échanger de vive voix avec les commissaires-enquêteurs, 2 permanences se tiennent en Mairie : le mercredi 12 juin de 16h à 19h et le samedi 6 juillet de 9h à 12h.

LE TERRITOIRE SE CONSTRUIT AVEC VOUS. EXPRIMEZ-VOUS !

ENQUÊTE PUBLIQUE
PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUi)
5 JUN > 17 JUILLET 2019

d'infos : gpseo.fr

SUIVREZ-NOUS
PLUi
SEINE & OISE

Jardins à partager : comment ça marche ?

Le service des Espaces verts de la Ville a aménagé des lieux de plantation de légumes, fruits ou encore plantes aromatiques à disposition de tous. Une fois la plantation effectuée, c'est aux usagers de s'occuper de l'arrosage, du nettoyage et de l'entretien général des bacs, en attendant la récolte. Ces espaces se trouvent au-dessus de la Ferme, sur le site du panorama rue de la Ferme du Paradis, et dans l'entrée de la cour du Domaine Berson rue de Beauvais.

Afin d'expliquer ce fonctionnement, de montrer les bons gestes et les bonnes pratiques, deux agents du service des Espaces verts vous accueilleront et répondront à toutes vos questions sur le jardinage, **samedi 29 juin 2019 de 10h à 12h.**



Le Teqball : qu'est-ce que c'est ?

Vous connaissez le tennis-ballon ? Le Teqball reprend cette idée, il s'agit d'un mix entre le ping-pong et le football. La Ville de Meulan-en-Yvelines a installé deux tables sur la commune : une au square des Bois (à proximité du city-stade) et une seconde au parc municipal (près des bords de Seine).

Équipement sportif et de loisirs à destination des amateurs comme des plus aguerris à la maîtrise du ballon rond, ce jeu a vocation d'entraînement et de développement de sa technique, sa concentration et son endurance. Il se joue à 2, 4 ou plus de joueurs, avec un simple ballon de football (un ballon taille 4 est recommandé).



Les règles du jeu sont très simples :

- Le joueur ne peut toucher la balle que 3 fois maximum.
- Il est interdit de toucher l'adversaire ou l'équipement.
- Le joueur n'est pas autorisé à toucher le ballon avec la même partie du corps deux fois de suite.
- Si vous jouez en double, il doit y avoir une passe entre les 2 joueurs de la même équipe mais le nombre de touchés du ballon ne doit pas s'élever à plus de 3.

Comme le Teqball ne veut limiter aucun joueur, vous pouvez développer vos propres règles et jouer de la manière que vous voulez. Vous pouvez regarder la vidéo des règles pour plus de détails et aussi lire les règles du jeu sur le site officiel : <https://teqball.com/teqball/rules>

Montée des eaux dans le quartier des Aulnes

Depuis le mois de mars 2019, le quartier des Aulnes subit une montée des eaux anormalement élevée rendant totalement inutilisable les équipements sportifs situés sur ces terrains. Zone sensible déjà fortement impactée par des inondations dues aux intempéries chaque année (présence d'une nappe phréatique et de deux affluents de la Seine), le phénomène s'est cette année amplifié à la fois par un niveau d'eau plus haut et sur une durée plus longue. Bien que la compétence eau appartienne à la Communauté Urbaine Grand Paris Seine & Oise, la Ville, qui n'est plus le client de Veolia, s'est rapprochée de ce délégataire exploitant l'usine de production d'eau attenante du stade municipal. Celui-ci a indiqué avoir réduit presque totalement la production de l'usine de Meulan, en interrompant ses pompages à la suite d'une recommandation de l'Agence Régionale de Santé Ile-de-France (taux de chrome insatisfaisant), entraînant une remontée naturelle du niveau de la nappe phréatique. Actuellement, le secteur de Meulan est essentiellement alimenté par le forage de Saint-Martin-La-Garenne et Veolia n'est pas en mesure de fournir un calendrier de rétablissement de la situation.

L'inondation, très importante, touchait les jardins des riverains de l'avenue des Aulnes et de la D28, le parking et le stade, la voirie de la D14. Elle est atténuée par la remise en marche de deux pompes sur quatre ces derniers jours.

Et le foot ?

Le club de football (CNM) est directement impacté, ne pouvant plus pratiquer son activité. La Ville a fait plusieurs demandes aux communes voisines disposant d'un terrain afin d'obtenir des créneaux pour une utilisation par le CNM mais les structures sont saturées (créneaux enfants et jeunes aux mêmes horaires). Elle a obtenu des créneaux au gymnase Michel Jazy pour que le club puisse proposer du foot en salle mais ça ne remplace bien entendu pas un stade. En 2014, après examen du projet incomplet de la précédente Municipalité et sollicitation des services de l'État, l'infaisabilité tant technique que financière de création d'un terrain synthétique à cet emplacement ne laissait place à aucun doute. La solution était donc de poursuivre l'activité sur un terrain en herbe dont le coût d'entretien s'élève à 60 000€ annuels. Cependant, les problématiques récurrentes d'inondation depuis quelques années remettent en question la pérennité d'un stade aux Aulnes. La solution ne pourra être que dans la recherche d'un autre terrain, situé dans une zone non exposée à ce type de risque naturel. La commune ne dispose pas d'un foncier de la taille d'un terrain de football et une acquisition sera difficile compte tenu de sa densité. Un cabinet sera mandaté dès cette année pour effectuer cette recherche.

Du graff aux Annonciades

Dans le cadre du projet "Un mur, une œuvre" proposé par la Communauté Urbaine GPS&O en partenariat avec l'association Kolor 78, la commune de Meulan-en-Yvelines bénéficiera du talent du graffeur RODES qui décorera durant l'été le mur de l'école Valéry situé le long du cheminement piétonnier nouvellement créé reliant la cité des Annonciades à la gare en passant par les écoles Pasteur et Valéry et le gymnase.

Mairie : horaires d'été

Horaires d'ouverture de la Mairie
pour la période du 8 juillet
au 24 août 2019 inclus :

- Fermé au public le lundi
- Mardi de 8h30 à 12h
fermé au public l'après-midi
- Mercredi de 8h30 à 17h
- Jeudi et vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
- Samedi de 8h30 à 12h



Voisins Vigilants & Solidaires

Soyez informé et prévenez vos voisins de faits ou troubles anormaux que vous pouvez constater dans votre quartier.

En lien avec la Mairie et la Police municipale, inscrivez-vous sur www.voisinsvigilants.org et rejoignez votre réseau social de voisinage.

Sécurité : attention aux cambriolages

La période estivale, avec les week-ends prolongés et les grandes vacances, est souvent propice aux cambriolages. Afin de s'en prémunir au maximum, pensez à bien fermer toutes vos portes et volets en cas d'absence prolongée. Dans la mesure du possible, installez un système d'alarme qui dissuade efficacement les malfaiteurs.

Vous pouvez aussi prévenir quelques voisins de votre départ afin qu'ils puissent surveiller votre logement.

De plus, l'**Opération Tranquillité Absence** est un dispositif mis en place par la Municipalité qui vous permet de déclarer à la Police municipale votre absence de votre logement. Les agents pourront ainsi y être particulièrement attentifs en effectuant des rondes dans votre quartier avec un contrôle visuel de votre domicile pour vérifier s'il n'y a rien d'anormal.

- Inscrivez-vous au poste de Police municipale.

Police municipale

Situé rue des Écoles, l'accueil est ouvert au public du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h30.



Meilleure note pour la cantine municipale !

La Direction Départementale de la Protection de la Population (DDPP) des Yvelines exerce des contrôles afin de connaître le niveau d'hygiène des établissements de production, de transformation et de distribution des produits alimentaires. En mars 2019, la cuisine centrale du groupe scolaire Paradis a fait l'objet d'une visite de deux contrôleurs qui ont inspecté la cuisine sous tous les angles.

L'équipement municipal a obtenu la plus haute mention : "Très satisfaisant", faisant la fierté de toute l'équipe de la restauration scolaire. En effet, le travail en liaison chaude ne laisse droit à aucune erreur possible au niveau de l'hygiène. Et l'hygiène en restauration collective n'est pas juste se laver les mains, mais remplir au quotidien un grand nombre de critères tels que la propreté des locaux, les stocks de marchandises (vérifications des dates limites de consommation), l'hygiène du personnel, le plan de formation de celui-ci, la préparation des plats, la traçabilité des produits de la commande à l'assiette de l'enfant, le contrôle des températures, la vérification des menus, la vérification des plans de nettoyage, le plan de lutte contre les nuisibles...

Sur 1911 contrôles en Île-de-France concernant la restauration collective, 599 sont très satisfaisants (dont Meulan-en-Yvelines).



Jeunesse et démocratie participative



A l'instar de leurs aînés, les jeunes Meulanais volontaires se sont réunis à l'Hôtel de Ville le 10 avril, en présence de Cécile Zammit-Popescu, le Maire, et Karima Hafid, Conseiller municipal délégué à la Jeunesse, pour le lancement du Conseil Consultatif des Jeunes. Cette rencontre a permis aux jeunes d'échanger avec les élus sur différents thèmes préalablement travaillés avec le service Jeunesse. De belles idées ont déjà commencé à émerger...

Si tu as entre 11 et 17 ans et habites Meulan, rejoins le Conseil ! Il suffit simplement d'être volontaire : dossier à retirer à l'Espace jeunes ou en Mairie. ■

Vacances de l'Espace jeunes

Du 8 juillet au 2 août 2019

Retrouvez tout le programme en détails sur le site Internet de la Ville www.ville-meulan.fr rubrique "Vous êtes" > "Un jeune de 11 à 15 ans" > "Espace jeunes"

- Inscription à partir du 26 juin à 14h ■

Semaines sportives

Du 8 juillet 26 juillet 2019

Retrouvez tout le programme en détails sur le site Internet de la Ville www.ville-meulan.fr rubrique "Vous êtes" > "Un jeune de 11 à 15 ans" > "Semaines sportives"

- Inscription à partir du 11 juin ■

Brigade de l'environnement

La Ville met en place des agents qui interviendront pour contrôler quotidiennement l'état de propreté en centre-ville et procéder à des verbalisations en cas d'infraction (dépôts sauvages).

Ils circuleront également les samedis et dimanches matins et procéderont au nettoyage si nécessaire (pas d'intervention de la CU le week-end).

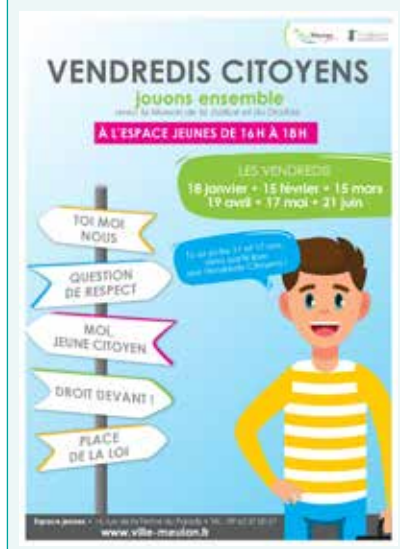
Inscrivez-vous à la newsletter numérique

Cliquez en haut de la page d'accueil du nouveau site www.ville-meulan.fr et inscrivez-vous pour recevoir chaque mois directement dans votre boîte mail, les actus et agendas de votre ville.

Vendredis citoyens

Dernier rendez-vous pour les 11 / 17 ans : vendredi 21 juin à l'Espace jeunes, de 16h à 18h.

Info au 09 62 37 00 37



Agenda seniors, inscriptions aux sorties à venir

- **Sortie à la Mer** : Le Crotoy, le 2 juillet 2019. 13€, inscription au CCAS à partir du 7 juin.
- **Plan Canicule** : du 1^{er} juin au 31 août 2019. Il est encore temps pour vous de vous inscrire sur la liste de vigilance. Cette inscription permet l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence.

+ d'infos : 01 30 90 41 20 ou ccas@ville-meulan.fr ■

Allô solidarités : un numéro unique pour joindre tous les services solidarités du Département !

Après son numéro pour les centres de PMI (ALLÔ PMI - 01 30 83 61 00), le Département a mis en place un numéro unique, ALLÔ SOLIDARITÉS, joignable au 01 30 836 836 (prix d'un appel local).

Désormais, tous les secteurs d'action sociale sont joignables sur ce numéro unique. N'hésitez pas à le composer pour être mis en relation avec des collaborateurs concernant toutes vos questions relatives à l'insertion, aux droits des usagers, à l'accompagnement social, au logement ou à l'enfance. ■

Le mercredi et les vacances scolaires au centre de loisirs

Le matin, le soir, durant les pauses méridiennes, les enfants des écoles meulanaises sont encadrés par les animateurs professionnels de l'IFAC. Compétence de la Ville, celle-ci est exercée par un organisme spécialisé (l'IFAC) par le biais d'une délégation de service public. C'est la même équipe qui gère aussi les mercredis et les vacances scolaires.

L'organisation

Au centre de loisirs, les enfants profitent de leurs loisirs sous différentes formes en étant acteurs de la vie du centre, en s'exprimant de plusieurs façons.

Les salles dont ils disposent sont aménagées par espaces de jeu : 1 bibliothèque, 1 salle des rêves avec maison de poupées, circuit de voitures, jeux de construction, piraterie et monde chevaleresque, 2 ateliers (1 maternel et 1 élémentaire) pour les activités salissantes et expérimentales, 2 grandes salles (1 maternelle et 1 élémentaire) pour les jeux de mimétisme et de réflexion.

L'équipe d'animation travaille par objectif les mercredis et par thématique pendant les vacances scolaires et propose des programmations variées répondant aux besoins et attentes des enfants qui choisissent selon leurs envies l'activité en fonction de leur affinité avec l'animateur et/ou leurs copains ou tout simplement car elle correspond à ce qu'ils souhaitent faire.

Chacun évolue à son rythme et trouve sa place au sein de la structure. L'enfant est libre de se reposer, de conserver son doudou et/ou sa tétine, de se défouler, de créer ou encore de ne rien faire et rêver tout au long de la journée.

Zoom sur les activités

Les maternels ont favorisé les activités autour de la vie quotidienne, de l'expression, du partage et du vivre ensemble par des créations communes de fresques pour les espaces de jeux et décorations de salle, de motricité, danse, chant, alors que les élémentaires reviennent davantage sur les jeux classiques comme la

balle aux prisonniers, la gamelle ou les jeux de stratégie (poules, renards, vipères ; Monopoly) et la découverte de techniques d'activités manuelles et motricité fine comme l'origami ou la création de bijoux. Ils ont également profité d'animations en lien avec le service culturel de la ville, comme les Micro Folies, ainsi que les différentes représentations adaptées au jeune public (Rouge, Même pas peur...).

Quelques exemples :

Les vacances de la Toussaint ont été marquées par les festivités autour des monstres et Halloween. A Noël, l'équipe d'animation s'est mise en scène pour un petit spectacle à la Bergerie suivi d'un goûter et la visite du Père Noël qui a déposé des cadeaux pour le centre au pied du sapin joliment décoré par les enfants.

Les enfants ont ensuite été transportés sur la banquise avec Pingoo le pingouin sur les 3 jours d'ouverture début janvier. Les vacances d'hiver étaient colorées et rythmées par le carnaval dans le monde où les élémentaires ont bénéficié d'initiation au Ju-Jitsu et à la Capoeira en partenariat avec Will'Sport ; ils sont allés au Château Éphémère de Carrière-sous-Poissy pour une activité portée par la CU GPS&O et le centre Beaubourg, pendant que les maternels ont été à Bâtisseurs en Herbe et ont profité de l'intervention de N'Joy autour du conte.



Les vacances de printemps étaient sur le thème du cycle de la vie avec une visite à l'aquarium Sea Life pour les maternels et du Parc aux félins pour les élémentaires, mais aussi des activités autour de la faune et la flore, des transformations d'espaces sur la structure avec l'arrivée de la jungle chez les élémentaires et du monde marin chez les maternels. Les nuits au centre vont également faire leur grand retour, tant attendues par les enfants, ainsi qu'une nouveauté, 2 soirées à destination des maternels jusqu'à 21h et 2 sorties piscine élémentaires et maternels.



L'été prévoit d'être riche comme à son habitude avec une sortie et/ou un événement festif par semaine, les nuits au centre, les piscines, les veillées ainsi que 2 séjours courts à destination des 6/8 ans qui seront plongés dans le monde médiéval à la Commanderie d'Arville tandis que les 9/12 ans découvriront l'environnement marin et ses activités nautiques à Houllgate. ■

Vie locale



150 commerces de proximité
2 marchés hebdomadaires
1 zone d'activités
1 marché du Terroir
1 marché de Noël

Nouveaux commerces

Crêperie Bretonne

Ouverte du lundi au vendredi de 11 h à 15 h et de 18 h à 22 h 30. Les samedi et dimanche de 11 h à 23 h.
09 81 68 67 22 - 8, rue du Maréchal Foch 78250 Meulan-en-Yvelines

Un annuaire
des commerçants
est en ligne sur le site
de la Ville
www.ville-meulan.fr

Pensez à faire la demande
de mise à jour
de vos coordonnées
via le formulaire en ligne.

Nouveaux Meulanais : inscrivez-vous

Vous avez emménagé à Meulan-en-Yvelines en 2019 ? Faites-vous connaître auprès de la Mairie en indiquant vos nom, prénom, adresse et nombre de personne(s) vivant dans le foyer à : evenementiel@ville-meulan.fr.

L'équipe municipale vous accueillera lors d'un moment convivial, pour vous présenter la commune et répondre à vos questions.

Vie associative



AMMH

Au Championnat de France en bateaux courts qui s'est déroulé du 12 au 14 avril 2019, Claire Bové décroche l'Or. Claire, qui en 2018 avait dû interrompre sa saison prématurément à la suite d'une grosse fatigue, revient plus forte que jamais. Le dimanche en finale du skiff poids légers, elle a réalisé l'exploit de détrôner celle qui

régnait sur la discipline depuis plus de 3 saisons, la championne du monde en titre et coéquipière en équipe de France, la grenobloise Laura Tarantola. C'est dans le sprint final que Claire a réussi à passer sa pointe de bateau devant. Dans la même catégorie, Carla Silvestre prend la 23^{ème} place (5^{ème} de la finale D). Au Championnat d'Europe qui s'est déroulé à Lucerne le 2 juin, le deux de couple poids légers Laura Tarantola et Claire Bové a récolté la médaille d'argent !

Will' Sports

En volleyball, les Cadets de Meulan, après avoir gagné la Coupe des Yvelines en 2017 et en 2018, puis après avoir remporté le Championnat des Yvelines en 2018, sont cette saison, en 2018/2019, en Espoirs et sont devenus une nouvelle fois champions des Yvelines (les plus jeunes de leur catégorie) !

Ils sont également arrivés en finale de la coupe départementale, échouant de peu face à Feucherolles. Félicitations aux jeunes volleyeurs meulanais pour cette magnifique saison !



• Contact : William Gallet - will.sports@hotmail.fr - 06 60 15 79 45

Forum des Associations

Dimanche 8 septembre
de 10h à 17h

Gymnase des Annonciades

+ d'info : Service événementiel
01 30 90 41 41
evenementiel@ville-meulan.fr

www.ville-meulan.fr

Secours catholique de Meulan

Recherche 3 bénévoles pour :
animation d'un atelier "travail manuel"
et d'un atelier "tricot couture", aide
au vestiaire.

Le Secours Catholique a également
un besoin urgent de chaussures
"homme" et "enfant".

• Contact : 01 34 74 89 43 ou
au 06 89 57 11 38,
Permanence : 18, place des
Pénitents, le lundi et le jeudi
de 14 h à 16 h 30.

Soirée CRIB • jeudi 21 mars

Après le succès de la précédente réunion, une nouvelle soirée dédiée aux associations a eu lieu à la Mairie, en partenariat avec le CRIB (Centre de Ressource et d'Information pour les Bénévoles).

À cette occasion, les démarches, le fonctionnement et les obligations juridiques pour la bonne gestion d'une association ont été présentés.

Ce moment privilégié de rencontres et d'échanges entre associations, mais aussi avec l'équipe municipale et le CRIB, a été partagé par plus d'une cinquantaine de participants.



Vide-greniers du Paradis • dimanche 7 avril



Une centaine d'exposants étaient présents à l'occasion du vide-greniers du Paradis. Les promeneurs et les acheteurs ont pu découvrir des objets insolites ou du quotidien ; il y en avait pour tous les goûts !

Goûter seniors • mardi 9 avril

Sur le thème du cabaret, ce nouveau rendez-vous des seniors a connu un énorme succès avec une salle comble et un public ravi qui en redemande.



Fête du Printemps avec l'ACAM • samedi 13 avril

L'Association de Commerçants et Artisans de Meulan a attiré plein de monde lors de cette grande journée d'animations et de promotions en centre-ville, ponctuée par un défilé de mode.



Pâques • samedi 20 avril



Chasse aux œufs pour les petits le matin et Dance floor pour les grands le soir ! Près de 500 enfants ont profité de ces activités.

Vacances à l'Espace jeunes • du 20 avril au 4 mai



Un baptême de BMX au Vélodrome National de Saint-Quentin-en-Yvelines ou encore une soirée fluo à l'Espace jeunes, il y a tout un tas d'activités pour les jeunes Meulanais pendant les vacances.



Cérémonie du 8 mai

74^{ème} anniversaire de la victoire de 1945 plein d'émotion célébré sous la pluie.



Tous en forme au Paradis • dimanche 12 mai

Une douzaine d'associations meulanaïses étaient mobilisées pour faire découvrir leurs activités aux petits et grands.



Don du sang • vendredi 17 mai

Collecte de sang au collège Henri IV, avec l'EFS et l'association Laurette Fugain. Merci aux collégiens qui ont travaillé toute l'année avec leurs enseignants de SVT et leur infirmière scolaire et qui ont incité les adultes à donner !



Inauguration du collège Mercier • samedi 18 mai

En présence de Mgr Éric Aumonier, évêque de Versailles.



Culture

Retrouvez toute l'actualité culturelle dans l'agenda culturel et sur www.ville-meulan.fr



Partir en livre

Une manifestation nationale, gratuite, populaire et festive.

Vente de livres, lectures et animations surprises. Un bar à histoire enchantera petits et grands. Des jeux en bois dont deux jeux géants viendront tempérer l'impatience de vos enfants avant les départs en vacances. Venez nombreux !

- Samedi 20 juillet - De 14h à 19h
Bibliothèque multimédi@
et jardins du domaine Berson
18 rue de Beauvais
+ d'info : 01 30 90 41 41

RÉSULTATS DES ÉLECTIONS EUROPÉENNES À MEULAN-EN-YVELINES

PARTICIPATION AU SCRUTIN		%
Nombre d'électeurs inscrits	5204	100 %
Participation	2232	42,89 %
Votes blancs (en pourcentage des votes exprimés)	53	2,37 %
Votes nuls (en pourcentage des votes exprimés)	37	1,66 %
Nombre de suffrages exprimés	2142	41,16 %

TÊTE DE LISTE		%
LISTE	NOMBRE DE VOIX	% des voix
Jordan BARDELLA • PRENEZ LE POUVOIR, LISTE SOUTENUE PAR MARINE LE PEN	483	22,55 %
Nathalie LOISEAU • RENAISSANCE SOUTENUE PAR LA RÉPUBLIQUE EN MARCHÉ, LE MODEM ET SES PARTENAIRES	447	20,87 %
Yannick JADOT • EUROPE ÉCOLOGIE	281	13,12 %
François-Xavier BELLAMY • UNION DE LA DROITE ET DU CENTRE	168	7,84 %
Manon AUBRY • LA FRANCE INSOUmise	142	6,63 %
Raphaël GLUCKSMANN • ENVIE D'EUROPE ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE	130	6,07 %
Nicolas DUPONT-AIGNAN • LE COURAGE DE DÉFENDRE LES FRANÇAIS	87	4,06 %
Benoît HAMON • LISTE CITOYENNE DU PRINTEMPS EUROPÉEN	83	3,87 %
Jean-Christophe LAGARDE • LES EUROPÉENS	68	3,17 %
Dominique BOURG • URGENCE ÉCOLOGIE	52	2,43 %
Hélène THOUY • PARTI ANIMALISTE	49	2,29 %
François ASSELINEAU • ENSEMBLE POUR LE FREXIT	44	2,05 %
Ian BROSSAT • POUR L'EUROPE DES GENS CONTRE L'EUROPE DE L'ARGENT	36	1,68 %
Florian PHILIPPOT • ENSEMBLE PATRIOTES ET GILETS JAUNES : POUR LA FRANCE, SORTONS DE L'UNION EUROPÉENNE !	16	0,75 %
Francis LALANNE • ALLIANCE JAUNE, LA RÉVOLTE PAR LE VOTE	12	0,56 %
Nathalie ARTHAUD • LUTTE OUVRIÈRE - CONTRE LE GRAND CAPITAL, LE CAMP DES TRAVAILLEURS	11	0,51 %
Gilles HELGEN • MOUVEMENT POUR L'INITIATIVE CITOYENNE	7	0,33 %
Olivier BIDOU • LES OUBLIÉS DE L'EUROPE - ARTISANS, COMMERÇANTS, PROFESSIONS LIBÉRALES ET INDÉPENDANTS - ACPLI -	6	0,28 %
Christian Luc PERSON • UDLEF (UNION DÉMOCRATIQUE POUR LA LIBERTÉ ÉGALITÉ FRATERNITÉ)	4	0,19 %
Nathalie TOMASINI • À VOIX ÉGALES	4	0,19 %
Yves GERNIGON • PARTI FÉDÉRALISTE EUROPÉEN - POUR UNE EUROPE QUI PROTÈGE SES CITOYENS	3	0,14 %
Florie MARIE • PARTI PIRATE	3	0,14 %
Thérèse DELFEL • DÉCROISSANCE 2019	2	0,09 %
Audric ALEXANDRE • PACE - PARTI DES CITOYENS EUROPÉENS	2	0,09 %
Nagib AZERGUI • UNE EUROPE AU SERVICE DES PEUPLES	2	0,09 %
Robert DE PREVOISIN • UNE FRANCE ROYALE AU CŒUR DE L'EUROPE	0	0 %
Christophe CHALENÇON • ÉVOLUTION CITOYENNE	0	0 %
Antonio SANCHEZ • PARTI RÉVOLUTIONNAIRE COMMUNISTES	0	0 %
Hamada TRAORÉ • DÉMOCRATIE REPRÉSENTATIVE	0	0 %
Cathy Denise Ginette CORBET • NEUTRE ET ACTIF	0	0 %
Renaud CAMUS • LA LIGNE CLAIRE	0	0 %
Vincent VAUCLIN • LISTE DE LA RECONQUÊTE	0	0 %
Sophie CAILLAUD • ALLONS ENFANTS	0	0 %
Pierre DIEUMEGARD • ESPÉRANTO - LANGUE COMMUNE ÉQUITABLE POUR L'EUROPE	0	0 %

Délibération votée lors de la séance du 17 avril 2019 :

Subventions aux associations

La Ville apporte chaque année une aide en nature et/ou en numéraire aux associations meulanaises pour les soutenir dans leur fonctionnement. Ainsi des locaux communaux sont gracieusement mis à la disposition des associations tout au long de l'année pour leurs activités. Sur le plan financier, une enveloppe globale est d'abord votée lors de l'examen du budget prévisionnel (155 500 € pour 2019) puis, à plusieurs moments de l'année, des montants et des bénéficiaires sont délibérés en Conseil municipal. C'était le cas lors de la dernière séance, ce sera le cas lors de la prochaine, pour l'attribution d'une subvention exceptionnelle à une association sportive, et à l'automne pour les subventions aux coopératives scolaires (de l'ordre de 32 500 €).

Comme le prêt d'un local, le versement d'une subvention n'est pas un droit, la demande est laissée

à l'appréciation du financeur. Les dossiers sont étudiés dans chaque service de rattachement (associations caritatives / CCAS, associations sportives / service des sports etc.) puis soumis à l'arbitrage des élus délégués de chaque secteur concerné. La grille d'analyse tient entre autres compte du nombre d'adhérents, de l'épargne disponible, de l'excellence...

Lors du Conseil du 17 avril, 94 155 € ont été attribués au CLELM (obligation de participation de la commune au financement du fonctionnement de l'école privée sous contrat Mercier - Saint Paul au prorata du nombre d'élèves meulanais scolarisés), aux associations sportives, culturelles, caritatives, en charge des questions de transport, de devoir de mémoire et d'animation. L'opposition de gauche a voté contre, le Rassemblement national était absent. ■

À l'écoute des Meulanais

Permanences des élus :
les samedis de 10h à 12h

samedi 6 juillet
PARADIS - Maison des Associations

Prochain Conseil municipal

mercredi 26 juin
à 20h30
salle du Conseil municipal
en Mairie

Prochain Conseil communautaire

jeudi 27 juin à 16h
à Gargenville (salle des fêtes)

Tribune libre

Agir pour Meulan-en-Yvelines (majorité - 22 élus)

Meulan n'est pas le paillason sur lequel on s'essuie les pieds. L' élu du Rassemblement national, résidant en province, est aux abonnés absents en commission, en Conseil et même dans les bureaux de vote, au mépris des obligations que lui impose son mandat. L' élu chef de file de la gauche jette l'éponge et cède la place à une autre colistière de M. Poirier pour les prochaines municipales, elle non plus n'habitait pas notre ville. Mais tout le monde donne des leçons, particulièrement à ceux qui vivent dans notre commune, la gèrent au quotidien et défendent l'intérêt général de Meulan et des Meulanais. On balaie devant sa porte d'abord, non ? ■

Meulan demain (minorité - 6 élus)

Le stade de football de Meulan est sous l'eau suscitant de nombreux articles de la presse locale et la colère des usagers. La cause : en raison d'une baisse de la qualité de l'eau Veolia a réduit de 80% le pompage de la nappe phréatique qu'elle exploitait faisant mécaniquement monter le niveau de celle-ci. La municipalité dit ne rien pouvoir faire et ne pas avoir de solution de repli pour les 200 licenciés du club de football. Nous avons pourtant proposé un projet ambitieux pour le stade lors des dernières élections municipales. Aujourd'hui le contexte étant différent, une alternative est nécessaire. Continuer à ne rien faire est tout simplement impossible. ■

Meulan Bleu Marine (minorité - 1 élu)

Dans le mag 27, Mme Zammit déplore le déficit d'opposition dans sa ville. C'est osé pour quelqu'un qui serait aujourd'hui battu par un rat mort à n'importe quelle élection. Elle me reproche aussi de parler au nom du Peuple. J'imagine sa stupeur car cette idée ne lui a sans doute jamais traversé l'esprit tellement elle s'en trouve à des années-lumière. Soyons clairs : Mme Zammit est un clone interchangeable, soluble dans LR et LREM, qui fait de la politique à la petite semaine et une gestionnaire de collectivité locale aux compétences amoindries qui rend des arbitrages techniques. Rien de plus. Et elle voudrait qu'on la prenne au sérieux ? ■

Fête de la Musique

Vendredi 21 juin de 18h30 à 0h30

Vous êtes attendus nombreux pour découvrir une programmation musicale de qualité, grâce au partenariat avec l'association Tempo Harmonie.

Centre-ville - place Ducrocq

- Gratuit, restauration sur place



Fête nationale

Samedi 13 juillet à partir de 19h30

à 19h30, soirée dansante
restauration sur place
à 23h, retraite aux flambeaux,
à 23h30, feu d'artifice.

Île du Fort

- Gratuit



Horaires Mairie

- lundi, jeudi et vendredi
8h30 - 12h30 / 13h30 - 17h
- mardi 8h30 - 12h30
- mercredi 8h30 - 19h30
- samedi 8h30 - 12h

Permanences

Avocat

- jeudi 5 septembre
Uniquement sur rendez-vous
à l'accueil de la Mairie
01 30 90 41 41

Écrivain public

- lundi 9h - 12h30 / 13h30 - 17h
Maison des Associations
- mercredi 13h30 - 17h
Mairie

Information juridique

- lundi 9h - 12h30 / 13h30 - 17h
Maison des Associations

Police municipale

- du lundi au vendredi
9h - 12h30 / 13h30 - 16h30
Poste de police municipale

Médiation familiale

Avec l'APME

- tous les vendredis
de 13h30 à 19h30
Maison des Associations
uniquement sur rendez-vous
au 01 30 21 75 55

Mission locale

- Mardis après-midi
14h - 17h
18, place des Pénitents

Permanences médicales

Pharmacies de garde

site : <http://lc.cx/Znsq>
ou commissariat de police
01 78 73 11 11

Dentistes de garde

01 39 51 21 21

Maison médicale de garde

20h - minuit
9h - 13h (les jours fériés)
appelez le 15

Festival [MY]Electro family

Samedi 6 juillet de 12h à 2h

Un festival familial de musique électronique pour toute la famille.

Bergerie - Ferme du Paradis

- + d'info : 01 30 90 41 41



Les Yvelines font leur cinéma

Mardi 27 août à 20h

Le film a été choisi cette année par le Conseil Consultatif des Jeunes :
"Les animaux fantastiques"

Ferme du Paradis

- Gratuit

